

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

HORS-SÉRIE

Actes du colloque international

**ÉMERGENCE
ET RECONNAISSANCE**



Volume I - Bouaké, les 03, 04 et 05 Août 2017 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Doh Ludovic FIÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 03 01 08 85

(+225) 03 47 11 75

(+225) 01 83 41 83

E-mail : *administration@perspectivesphilosophiques.net*

Site internet : [http:// perspectivesphilosophiques.net](http://perspectivesphilosophiques.net)

ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Dr. N'dri Marcel KOUASSI**, Maître de Conférences
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr. Assouma BAMBA**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉNAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Dr. N'Dri Marcel KOUASSI, Maître de Conférences, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Dr Abou SANGARÉ, Maître de Conférences
Dr Donissongui SORO, Maître de Conférences
Dr Alexis KOFFI KOFFI, Maître-Assistant
Dr Kouma YOUSOUF, Maître de Conférences
Dr Lucien BIAGNÉ, Maître de Conférences
Dr Nicolas Kolotioloma YEO, Maître-Assistant
Dr Steven BROU, Maître de Conférences
Secrétaire de rédaction : **Dr Blé Sylvère KOUAHO**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr. Grégoire TRAORÉ**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Prof. Antoine KOUAKOU**, Professeur des Universités

SOMMAIRE

Allocution du Président du Comité d'Organisation	1
Allocution du Directeur du Département de Philosophie.....	3
Allocution du Président de l'Université.....	7
Allocution du représentant du parrain.....	11
Avant-propos : Argumentaire.....	13
PLÉNIÈRES.....	15
De quoi émerger ? Une phénoménologie de l'interrogation	
Issiaka-P. Latoundji LALÉYË.....	16
L'émergence : expression du mouvement de la substance libérée en concept	
Augustin Kouadio DIBI.....	37
Cheikh Anta Diop entre nihilisme et reconnaissance ou de la condition de l'émergence globale	
Thiémélé L. Ramsès BOA.....	42
ATELIERS.....	50
SOUS-THÈME I : ÉTHIQUE, ONTOLOGIE ET ALTÉRITÉ.....	51
La crise des migrants ou l'épreuve de la reconnaissance : diagnostic d'une figure immergente de l'hospitalité	
Abou SANGARÉ.....	52
Da-sein comme chemin de l'émergence : du conformisme à l'excellence	
Alexis Koffi KOFFI.....	67
Du penser nietzschéen de l'économie de la connaissance comme socle de l'émergence africaine	
Baba DAGNOGO.....	80
SOUS-THÈME II : CULTURE ET DÉVELOPPEMENT.....	98
Justement l'émergence des états informels d'Afrique	
Assouman BAMBA.....	99
La conscience et la reconnaissance de la complexité comme conditions d'émergence en contexte d'épistémologie postcritique	
Auguste NSONSISSA.....	118
L'éducation chez Platon, socle d'émergence et de reconnaissance anthropocentrées	
Donissongui SORO.....	137
Langues nationales et émergence de l'Afrique noire chez cheikh Anta Diop	
Issaka SAWADOGO.....	155
L'émergence langagière par le français ivoirien, un gage de réconciliation	
Joachim KEI.....	170

SOUS-THÈME III : UTOPIE ET GOUVERNANCE.....	183
La question de l'émergence de l'Afrique dans le roman africain : de l'effet de mode à l'utopie de la reconnaissance identitaire	
David Sézito MAHO.....	184
L'émergence des pays africains entre doute et espoir	
Décaïrd Koffi KOUADIO.....	203
Regards de R. Aron et P. Hassner sur la politique de puissance et l'instabilité	
Nassirou Ounfana IDI.....	218
SOUS-THÈME IV : TECHNOSCIENCE ET PROGRÈS.....	236
Émergence des états postcoloniaux d'Afrique : contre ou par-delà la rationalité technoscientifique ?	
Kouamé YAO.....	237
Le projet cartésien d'une philosophie pratique et le défi de l'émergence en Afrique	
Mahamoudou KONATÉ.....	251
Émergence de la philosophie pratique et reconnaissance chez Descartes : une contribution à l'émergence de l'Afrique	
Marcel Silvère Blé KOUAHO.....	270
Émergence et reconnaissance : lecture bachelardienne du développement par enveloppement	
Stevens Gbaley Bernaud BROU.....	283
SOUS-THÈME V : ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ.....	299
La justice sociale à l'épreuve de l'émergence en Afrique subsaharienne : Rawls et Frazer	
Faloukou DOSSO.....	300
Justice et reconnaissance dans une société pluraliste : les États-nations d'Afrique à l'épreuve de l'émergence	
Marcelin Kouassi AGBRA.....	314

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives*

Philosophiques est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION

Mesdames, messieurs, honorables invités, en vos rangs, grades et qualités, chers amis de la Presse, chers Étudiants,

Je voudrais, avant tout propos, remercier le Professeur **Fie Doh Ludovic**, Chef du Département de Philosophie, de l'honneur qu'il nous a fait, à l'ensemble du comité de coordination et à moi-même, de nous avoir confié l'organisation de ce colloque. C'est au nom de cette équipe que j'ai eu plaisir à diriger, et que je remercie, que je prends la parole ce matin pour souhaiter à tous et à chacun la cordiale bienvenue en Côte d'Ivoire et à Bouaké.

Mesdames et messieurs,

Le lieu qui nous accueille pour ces moments de réflexion est l'**Université**. L'essence de cette école supérieure ne peut parvenir à la puissance qui est la sienne que si, avant tout et toujours, les **Départements** qui en constituent les poches d'animation sont eux-mêmes dirigés par le caractère inexorable de leur mission : Éveiller et faire briller la lumière. Mais, y a-t-il meilleure manière de faire briller la lumière que d'organiser un colloque qui, comme le mot lui-même l'indique, est un lieu, une occasion qui fait se tenir ensemble des sachants pour rendre un concept fécond en le questionnant convenablement ? Ainsi, le Département de philosophie, pour l'occasion qu'il offre à toute cette crème de pouvoir s'exprime sur « **Émergence et reconnaissance** », vient pleinement assumer l'obligation qui est la sienne de répondre à l'appel de l'Université.

Mesdames et messieurs,

Permettez qu'à ce niveau de mon propos, j'adresse les sincères remerciements du comité d'organisation à Monsieur le Ministre des Infrastructures économiques, **Docteur Kouakou Koffi Amédé**, notre Parrain, représenté ici par Monsieur **Ekpini Gilbert**, son Directeur de Cabinet, pour son soutien et ses conseils. Je tiens également à remercier Madame le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le **Professeur Bakayoko-Ly Ramata**, représenté ici par le **Professeur Bamba Abdramane**, Directeur de la recherche au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, pour ses encouragements.

Chers participants, le comité d'organisation a travaillé avec engagement et dévouement pour vous offrir les meilleures conditions d'accueil possibles. Mais malgré cet engagement et cette volonté des imperfections pourraient être constatées. Je voudrais, au nom du comité d'organisation, solliciter votre indulgence pour ces faiblesses liées certainement à la finitude de l'homme.

Mesdames et Messieurs, nous sommes à une messe de la parole. Et de la parole le sage Abron, **Kwabenan Ngboko**, dit:

« **Kasa Bya Kasa. Kasa Yè Ya. Kasa Kasa a. Kasa Krogon** », qui se traduit comme suit :

« Toute parole est parole. Parler est facile et difficile. Qui veut parler, doit parler clair, bien, vrai ». Puisse la transcendance permettre à chacun de parler **clair, bien et vrai**.

Je vous remercie

Monsieur Abou SANGARÉ
Maître de Conférences

ALLOCUTION DU DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Monsieur le Directeur de la recherche, Professeur Bamba Abdramane, Représentant
Madame le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Professeur Bakayoko-Ly Ramata,

Monsieur le Directeur de Cabinet, Monsieur Ekpini Gilbert, représentant le M. le
Parrain, le Ministre des infrastructures économiques, Docteur Kouakou Koffi Amédé,

Monsieur le Président de l'Université Alassane Ouattara

Monsieur le Doyen de l'UFR Communication, Milieu et Société

Mesdames et Messieurs les Doyens des UFR,

Mesdames et Messieurs les Directeurs de Centres et Chefs de services,

Mesdames et Messieurs les chefs de Départements

Mesdames et Messieurs les Enseignants-Chercheurs, chers collègues,

À nos invités et collègues venus du Burkina Faso, du Sénégal, du Congo
Brazzaville, du Niger, de la France et des universités ivoiriennes,

Chers étudiants,

Chers représentants des organes de presse,

Chers invités,

Mesdames et Messieurs,

Qu'il me soit permis, avant tout propos, en ma double qualité de chef de
Département et de Directeur de Publication de la revue *Perspectives Philosophiques*, de
remercier très sincèrement Madame le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique, Le Professeur Bakayoko LY-Ramata, pour avoir accepté la
présidence de ce colloque.

Cette rencontre scientifique est organisée sous le parrainage du ministre des
infrastructures économiques, Docteur KOUAKOU Koffi Amédé. Si nous sommes en
ces lieux ce matin, c'est grâce à sa sollicitude, son esprit d'ouverture et son désir de
voir la réflexion se mettre au service de l'homme, de la société.

Nos remerciements vont également aux autorités de notre université, notamment au Président, le Professeur Lazare Marcellin POAME, pour l'appui institutionnel, à Monsieur le Doyen de l'UFR Communication, Milieu et Société, Professeur Azoumana OUATTARA pour ses conseils et encouragements,

Nos remerciements vont enfin au Comité d'organisation de ce colloque et à tous ceux qui ont effectué le déplacement à Bouaké, témoignant ainsi leur intérêt pour la chose scientifique, à toute la presse, venue couvrir cette manifestation.

Mesdames et Messieurs, lorsque qu'une après-midi de 2015, à notre bureau, le Professeur Kouakou et moi, entourés des collègues, membres du comité de rédaction de la revue *Perspectives Philosophiques*, envisagions d'organiser un colloque international, parce que convaincus que le monde universitaire ne peut vivre sans ce type de rencontres, nous étions loin, bien très loin de penser que ce moment réunirait aujourd'hui ces illustres invités que vous êtes, autorités administratives et politiques, chercheurs, enseignants-chercheurs, étudiants, venant d'horizons divers.

Deux motivations ont été à l'origine du choix de thème de ce colloque.

Nous sommes des universitaires, mais citoyens d'un pays. Il est de notre devoir de penser notre société. Nous le savons tous, l'émergence, en Côte D'Ivoire, est promue et sous-tend la gouvernance actuelle. Il nous revient d'accompagner le politique dans sa quête d'un bien-être du citoyen. Platon, dans la *République*, révèle que le désordre social apparaît quand chacun ne respecte pas sa fonction. Nous ne sommes pas des hommes politiques, mais des penseurs voulant apporter leur contribution à la quête du plein épanouissement de l'homme, de tout homme. Nous le ferons dans le respect du jeu intellectuel et de l'éthique universitaire. C'est pourquoi nous mettrons l'accent sur la dimension sociale de l'émergence.

En ce sens, il s'agira d'apporter un éclairage sur les enjeux de l'émergence qui semblent se résumer en des chiffres, en des termes économétriques, au point de penser qu'un pays émergent se caractérise par un accroissement significatif de son revenu par habitant. Et pourtant, l'émergence n'est pas uniquement cela, c'est pourquoi nous mettons ce concept en rapport avec la reconnaissance. Expression d'un besoin de visibilité, de respect, de dignité que chacun estime dus, la reconnaissance semble bien être la condition de l'épanouissement du sujet ou du groupe, et son aptitude à participer

à la construction de la vie publique. Il s'agira de voir, pendant ce colloque, si l'émergence peut s'accommoder du déni de reconnaissance.

Pour notre génération prise, en effet, dans le vertige de la rationalité instrumentale, dans une société de plus en plus atomisée, caractérisée par l'oubli de la reconnaissance, qu'il soit individuel, fondé par le sujet universel de type kantien d'approche honnetienne, ou collectif, culturel ou politique de la perspective de Charles Taylor, symptôme d'un monde aplati, en quête d'une autodétermination anthropocentrique incertaine, il est impérieux de repenser notre rapport aux autres mais à nous-mêmes. Dans notre société technocapitaliste et totalitaire caractérisée par l'uniformisation des cultures et des comportements, en effet, il n'est pas aisé pour l'individu d'entretenir des rapports véritablement humains et vrais avec lui-même et avec autrui. Inscrit dans une logique capitaliste, l'homme semble agir désormais par calcul rationnel de ses intérêts, observateur à distance du jeu des forces et des chances de gains, loin de toute empathie avec les autres humains. Ce rapport froid et désenchanté au monde consiste à traiter ce monde et les êtres qui l'habitent comme des objets. Cette réification va jusqu'à la fragilisation de l'auto-reconnaissance. La réification comme telle est un oubli de la reconnaissance qui ne peut être réparé que par le ressouvenir d'une existence avec les autres en société. C'est pourquoi, il convient de convoquer l'émergence au tribunal de la raison critique.

Ce colloque a pour ambition de :

- Discuter et débattre autour de sujets relevant du social, de l'éthique, des droits de l'homme et de la culture ;
- Présenter, dans une approche systémique les conditions de l'émergence ;
- Mettre en évidence la nécessité d'une approche interdisciplinaire dans la recherche de l'émergence ;

Nous voulons alimenter le débat, faire de ce moment un lieu d'incubation de la décision politique, c'est-à-dire permettre au politique de faire un choix éclairé.

Mesdames et Messieurs, au sortir de ce colloque, nous comprendrons aussi certainement que la philosophie ne consiste pas à tenir des discours oiseux de types à hypostasier les conditions sociales d'existence de l'homme. En ce sens, les Francfortois, notamment Adorno affirme que si la philosophie ne veut rester à la remorque de l'histoire,

elle doit suspecter tout le réel. La philosophie est plus qu'un passe-temps pour des intellectuels qu'on qualifierait de désœuvrés. Ce colloque est un appel à la communauté, un appel à sortir de notre particularité pour retrouver le cosmos des éveillés, qui est pour nous le monde de la pensée, devant projeter sa lumière sur l'univers traversé pas les avatars de la modernité. Ce rôle sociétale de la philosophie convaincra certainement nos autorités afin d'ouvrir le Département de Philosophie de l'Université Peleforo Gon Coulibaly. Annoncé depuis au moins quatre ans, ce Département, malgré le nombre de docteurs en philosophie y affectés, n'existe pas encore.

Je vous remercie

Monsieur Ludovic FIE DOH

Professeur Titulaire

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Monsieur le Représentant du Ministre des Infrastructures économiques,
Monsieur le Représentant de Madame le Ministre de l'Enseignement Supérieur et
de la Recherche Scientifique,
Monsieur le représentant du Préfet de Région,
Monsieur le représentant du Président du Conseil régional,
Monsieur le Maire de la Commune de Bouaké,
Madame et Monsieur les Vice-Présidents de l'UAO,
Monsieur le Secrétaire général,
Madame la Directrice du CROU,
Madame et Messieurs les Doyens des UFR,
Messieurs les Directeurs de Centre,
Mesdames et Messieurs les Chefs de service,
Mesdames et Messieurs les Chefs de département,
Madame et Messieurs les experts,
Mesdames et Messieurs les Enseignants-Chercheurs,
Chers collaborateurs du personnel administratif et technique,
Chers étudiants,
Chers amis de la presse,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un plaisir partagé par tous les acteurs de l'Université Alassane Ouattara que je prends la parole, ce matin, à l'occasion du colloque international sur la thématique de l'émergence en lien avec la Reconnaissance, organisé par le Département de philosophie.

L'effectivité de ma joie singulière est structurée par l'idée que le Département de Philosophie de l'Université Alassane Ouattara continue de faire jouer à ses principaux animateurs le rôle qui doit être le leur, à savoir celui de toujours passer au crible de la

pensée critique les idées, les concepts à visée développementaliste, marqués du sceau de l'ignorance, de la connaissance approximative ou d'une vulgarisation brumeuse.

C'est le sens qu'il me plaît de donner à ce colloque dont je salue la tenue à Bouaké, à l'Université Alassane Ouattara, car il permettra certainement de mettre au jour et à jour la complexité du concept d'émergence, ses dimensions et ses usages multiples, perceptibles à travers les discours politiques, les débats de salon et les rencontres scientifiques. Qu'est-ce que l'émergence ? Telle est la question inévitable à laquelle ce colloque devra donc répondre.

Pour ma part, une appréhension globalisante du phénomène me permet d'affirmer que si le concept a bien évolué depuis son émergence au début du 20ème siècle, il apparaît à la conscience de l'analyste averti comme un mouvement ascendant, porté par une totalité cohérente et conquérante, orientée vers une fin économiquement et socialement désirée. L'émergence est un élan construit et constant préparant à un saut qualitatif. D'un point de vue sociétal, elle suppose et présuppose une double modernisation, celle des infrastructures et des institutions.

Autrement dit, nous attendons de ce colloque une bonne archéologie du concept d'émergence, affranchi des premières ébauches des émergentistes. Ce sera l'occasion de prémunir ce dernier contre les extrêmes de l'émergentisme technocratique et du logocentrisme émergentiste.

En effet, en ses dimensions ontique et ontologique, l'émergence peut donner lieu à des usages allant du technocratique au logomachique en passant par l'économocentrique et le propagandiste. Elle doit, de manière impérieuse, se distinguer des notions connexes, susceptibles de la rendre brumeuse, notamment la résurgence et la jactance qui sont en fait des surgissements erratiques.

C'est pourquoi, nous attendons également de ce Colloque une consolidation sémantique impliquant le polissage du concept d'émergence sans polysémie rébarbative afin de faire émerger poliment une mentalité neuve, novatrice et constamment innovante sous-tendue par un besoin rationnel de reconnaissance.

Mesdames et Messieurs, l'émergence étant la chose la mieux partagée dans tous les pays en développement dont les citoyens aspirent à un mieux-être, cette mentalité

nouvelle devra s'incarner dans un nouveau type de citoyen, caractérisé par le respect polyforme et exemplaire, transcendant les frontières de l'anthropos et avec la force du besoin de reconnaissance, porté sur les fonts baptismaux par la dernière figure de l'École de Francfort, Axel Honneth.

La consolidation sémantique dont il est ici question devra s'accompagner d'une vulgarisation scientifique du concept d'émergence. Ce type de vulgarisation doit permettre de sortir le vulgaire de sa minorité au sens kantien du terme et de son ignorance pour le réconcilier avec les valeurs fondatrices de l'Émergence sociale parmi lesquelles le sens du civisme et le culte du travail.

Fort heureusement, la Côte d'Ivoire, consciente du poids des impondérables susceptibles de peser lourdement sur sa marche vers l'émergence, a adopté la voie prudentielle, plus réaliste, celle qui recommande de fixer un horizon et non une date. D'où l'expression « horizon 2020 » qui traduit une temporalité élastique et raisonnable.

Mesdames et Messieurs, je voudrais, à ce stade de mon propos, adresser les remerciements de l'Institution à Monsieur le Président de la République et à son gouvernement pour avoir pris la pleine mesure du défi que constitue l'émergence pour tous les pays africains en voie de développement, en situation de mal développement ou en passe d'être développés.

Je tiens également à remercier spécialement Madame le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Professeur Bakayoko-Ly Ramata. En effet, sous la houlette de notre Ministre de tutelle et des acteurs des Universités, l'on assiste à une mue de l'Enseignement supérieur, appelé à apporter sa contribution à la marche de la Côte d'Ivoire vers l'Émergence. J'en veux pour preuve ce colloque dont je félicite les initiateurs et les organisateurs qui n'ont ménagé aucun effort pour réunir, sur le sol de l'UAO, les enseignants-chercheurs et les experts nationaux et internationaux susceptibles de débroussailler le terrain toujours en friche de l'Émergence.

Je ne saurais clore mon propos sans exprimer ma profonde gratitude au Représentant du Ministre des infrastructures, Monsieur Gilbert Ekpini, porteur d'un précieux message de la part du Ministre Amédé Koffi Kouakou, au Représentant du Ministre de l'Enseignement supérieur, le Professeur Bamba qui, bien qu'averti à la dernière minute, a tenu à effectuer le déplacement. Permettez enfin que j'exprime ma

gratitude aux Autorités de la ville de Bouaké. Je pense précisément au Préfet Konin Aka dont le soutien ne nous a jamais fait défaut, au Président du Conseil régional, Monsieur Jean Kouassi Abonouan, pour sa sollicitude constante et au Maire Nicolas Djibo, notre partenaire exemplaire. Je n'oublie pas tous ceux qui ont accepté (étudiants, travailleurs, hommes politiques), ce matin, de consacrer une partie de leur temps à l'Émergence philosophiquement interrogée.

Je vous remercie

Professeur Lazare POAMÉ

ALLOCUTION DU REPRÉSENTANT DU PARRAIN

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, de prime abord, vous exprimer les sincères regrets du Dr. Kouakou Amédé, Ministre des Infrastructures Économiques, de n'avoir pas pu personnellement être présent à cette cérémonie d'ouverture, en tant que parrain de ce Colloque de la pensée philosophique sur le thème « Émergence et Reconnaissance ».

C'est donc un réel honneur, pour moi, qu'il m'ait désigné pour le représenter à ce colloque, en présence des plus hautes sommités de la réflexion philosophique de notre pays.

Mesdames et Messieurs,

L'Émergence ! Voici un concept qui est aujourd'hui entré dans le vocabulaire de tous les ivoiriens et qui est devenu, pour certains, simplement un slogan politique ; au point où ce terme, qui est sensé traduire, avant tout, un niveau de développement économique et social, est galvaudé du fait d'une utilisation à tort et à travers.

Par ailleurs, l'une des difficultés majeures de nos pays, dans l'approche socio-économique du concept de l'émergence, est de définir le référentiel par rapport auquel s'apprécie le niveau de développement. En somme, par rapport à quel pays doit-on comparer le niveau de développement économique et social de nos États afin de savoir s'ils sont émergents ou non ; d'où la notion de « Reconnaissance » !

En un mot, quelle entité est habilitée à reconnaître l'Émergence ? Sur quelles bases s'établit cette Reconnaissance et comment se décerne cette Reconnaissance ?

Mesdames et Messieurs,

Il ressort donc, de ce bref examen du concept de l'émergence, que le thème « Émergence et Reconnaissance » retenu pour votre colloque qui s'ouvre ce jour est des plus pertinent et d'actualité.

En effet, pour reprendre la célèbre pensée de Boileau, « **Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement - Et les mots pour le dire arrivent aisément** »,

Si donc le concept de l'Émergence est mieux compris et donc mieux conçu pour nos pays, il s'énoncera clairement en termes d'une meilleure orientation des politiques

de développement sociales et économiques ; et les mots pour le dire, c'est-à-dire leur explication à nos populations, seront plus aisés parce que ces populations verront concrètement les impacts de ces politiques dans leur quotidien.

Éminents et distingués Professeurs !

Lorsqu'autant de Maîtres du penser sont réunis, moins longs doivent être les discours afin de laisser place à la libre expression du savoir.

Je voudrais donc clore mes propos sur ces mots et déclarer, au nom du Dr. Kouakou Amédé, Ministre des infrastructures Économiques, ouvert le Colloque « Émergence et Reconnaissance ».

Je vous remercie !

Monsieur Gilbert EKPINI,

Directeur de Cabinet du Ministre des Infrastructures Économiques.

AVANT-PROPOS : ARGUMENTAIRE

Plus qu'un vocable, le concept d'Émergence se pose, dans les pays en voie de développement, comme un objectif à atteindre *hic et nunc*. Le flux temporel qui semble le porter à l'horizon se spatialise à l'aune des aspirations et des potentialités économiques de chaque État. La Côte d'Ivoire l'attend de 2020 ; le Sénégal, de 2025 ; le Cameroun, de 2035, etc. Et contre Lamartine, chacun murmure : « Ô temps, accélère ton vol ! ».

On parle d'émergence, concept introduit par les économistes de la Société financière Internationale (SFI) dans les années 80, pour désigner initialement les pays en pleine croissance et qui mériteraient la confiance et la reconnaissance des investisseurs privés, mobilisant ainsi les ressources pour le financement des différents programmes et projets. L'émergence correspond à un début d'industrialisation, de croissance forte et durable, et de modernisation des institutions de l'État.

Si l'émergence est devenue le leitmotiv du discours politique désormais indissociable de l'économie, c'est parce qu'elle semble s'inscrire dans un dualisme ontologique avec la reconnaissance. La dynamique de l'intersubjectivité pose au moi la réalité de l'autre comme un autre moi qui s'offusque des formes aliénantes. Elle traduit aussi le retour à l'autre, dans l'ordre du symbolique, de ce dont on lui est redevable.

Ainsi, le statut de pays émergents se manifeste aux États sous-développés comme le gage de leur reconnaissance non seulement en tant qu'espaces d'opportunité renvoyant au devoir de reconstruction, mais aussi en tant qu'entités-sujets devant bénéficier, en raison de leurs performances économiques, de l'estime et de la confiance des investisseurs internationaux. Estime, confiance et respect, c'est d'ailleurs en ces termes que Honneth marque le renouveau du concept de Reconnaissance. Cette reconnaissance, en tant que valeur significativement proche des valeurs de considération et de récompense, est aussi celle des populations exigeant de plus en plus une redistribution équitable des richesses.

En outre, la dialectique entre émergence et reconnaissance est interactive et signifie, de ce fait, que la reconnaissance peut fonder et légitimer l'émergence, qu'elle peut la catalyser et l'entretenir. Dès lors, saisir l'émergence unilatéralement, c'est la dévoyer, la galvauder, et c'est ignorer son lien irréductible, originel et non-monnayable avec la Pensée. Aussi est-il nécessaire de la saisir dans la pleine mesure de son être, de

son essence pour mieux articuler sa relation avec le devoir de reconnaissance. N'est-il donc pas venu le moment de la reconnaissance si tant est que les pays émergents sont ceux dans lesquels les niveaux de bien-être des populations, les taux substantiels des opportunités d'emploi convergent vers ceux des pays développés ? Quelles sont les réflexions et actions à mener pour rendre compatibles les concepts d'Émergence et de Reconnaissance ?

C'est pour répondre à cette convocation du penser, que le Département de philosophie de l'Université Alassane Ouattara a choisi de mobiliser la réflexion autour du mécanisme d'osmose et de dialyse entre Émergence et Reconnaissance à partir des sous-thèmes suivants :

- Éthique, Ontologie et Altérité
- Culture et Développement
- Gouvernance politique et Utopie
- Technosciences et Progrès
- Économie et Société.

LANGUES NATIONALES ET ÉMERGENCE DE L'AFRIQUE NOIRE CHEZ CHEIKH ANTA DIOP

Issaka SAWADOGO

Université Ouaga I Professeur Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)

sawadogoissakas@gmail.com

Résumé :

Cheikh Anta Diop a su lier l'émergence à une exploitation rationnelle des valeurs culturelles, économiques, scientifiques. Et s'il y a une question à laquelle l'auteur a consacré une partie de sa réflexion pour la renaissance africaine, c'est surtout celle relative aux langues dans le cadre de l'enseignement /apprentissage (C. A. Diop, 1974 ; C. A. Diop, 1979 ; C. A. Diop, 1990). Après sa mort, les idées de l'*universitaire polémiste* (P. Diagne, 1997) sont toujours revisitées. Dans une telle perspective, l'on pourrait se poser la question suivante: quelle est la place des langues dans la pensée diopienne? L'objectif visé par cette étude est d'analyser le contenu de la pensée de Cheikh Anta Diop en matière de politique linguistique en s'inspirant des réalités linguistiques complexes du Burkina Faso. L'étude révèle l'existence d'une pensée sociolinguistique diopienne adaptée aux réalités africaines, d'une part, et la possibilité de redéfinir les propositions de politiques linguistiques nationales au Burkina Faso à la lueur de cette pensée, d'autre part.

Mots-clés : Émergence, Enseignement, Langue, linguistique, Perspective diopienne, Politique, nationale.

Abstract :

Cheikh Anta Diop has known how to connect black Africa emergence with a rational use of cultural, economic, scientific and social values inherent to black people. And if there is matter about which the author consecrated a part of his thought for Africa renaissance, it is especially the one relating to national languages within the context of teaching and learning (C. A. Diop, 1974; C. A. Diop, 1979; C. A. Diop, 1990). After his death, the ideas of the *university polemist* (P. Diagne, 1997) are still revisited. In such a prospect, the following question could be asked: what is the African languages place in diopian thought? The aim sighted by this study is to analyze the content of Cheikh Anta Diop's thought in language policy taking inspiration from Burkina Faso complex linguistic facts. On the one hand, the research reveals the existence of a diopian sociolinguistic thought adapted to the african realities, and on the

other hand, the possibility to redefine the proposals of national languages policy in Burkina Faso through this thought.

Key words: Emergence, Teaching, Diopian perspective, Language policy, National language.

Introduction

Le Burkina Faso, comme la plupart des pays francophones au sud du Sahara, se caractérise par une situation sociolinguistique complexe : une soixantaine de *langues ethniques* selon G. Kedrebeogo (1998). Le français, parlé seulement par 12 % de la population (I. Diallo, 2001), reste cependant la langue officielle et est utilisé de façon exclusive à l'école. Si l'école reste marquée par son manque de performance, des chercheurs comme Cheikh Anta Diop lient ses mauvais rendements à l'utilisation exclusive de la langue française, une langue étrangère à l'environnement socioculturel de l'apprenant. Dès lors, la problématique de la présente étude est la suivante : quelle est la place des langues africaines dans le processus d'émergence de l'Afrique noire selon Cheikh Anta Diop? L'objectif de cette étude est d'analyser les éléments de la pensée diopienne en matière de *politique linguistique* (L.-J. Calvet, 1999) au regard du contexte burkinabè.

La présente étude s'inscrit dans le cadre global de la sociolinguistique, discipline qui étudie les rapports entre les langues et la société (W. Labov, 1976) et s'intègre plus précisément dans le sous-domaine de la *politique linguistique* en ce sens qu'elle s'assigne pour tâche d'examiner la situation sociolinguistique d'un pays donné (le Burkina Faso) afin de proposer une gestion pragmatique des langues dans la perspective de Cheikh Anta Diop.

De l'hypothèse centrale de cette étude qui consiste à démontrer qu'il existe une approche sociolinguistique diopienne des langues africaines, il découle deux hypothèses subsidiaires : 1. Cheikh Anta Diop a recours à divers aspects de la politique linguistique pour analyser les situations linguistiques africaines. 2. La conception de la politique linguistique chez Cheikh Anta Diop s'adapte à l'analyse de la situation plurilingue du Burkina Faso.

Une méthodologie d'enquête fondée essentiellement sur la recherche documentaire a été retenue pour la collecte des données. D'une part, l'exploitation d'une

documentation théorique relevant du champ de l'étude (la sociolinguistique) s'est avérée nécessaire. D'autre part, l'exploitation du corpus écrit constitué essentiellement de trois œuvres de Cheikh Anta Diop s'imposait : *Fondements économiques et culturels d'un État fédéral d'Afrique noire* (1974), *Nations nègres et culture II* (1979) et *Alertes sous les tropiques* (1990). Le choix de ces œuvres se justifie par le fait qu'elles expriment mieux et avec plus d'arguments la vision d'une émergence de l'Afrique noire par une politique intelligente des langues nationales.

1. LA SOCIOLINGUISTIQUE DANS L'ŒUVRE DE CHEIKH ANTA DIOP

Une étude de l'œuvre Cheikh Anta Diop révèle une place de choix qu'accorde l'auteur à la sociolinguistique. L'on pourrait lier ce choix à un certain nombre de facteurs parmi lesquels son engagement pour une émergence socio-économique, culturelle et politique de l'Afrique noire. Pour ce faire, l'auteur a recours à la sociolinguistique. C'est cette perspective qui est privilégiée dans la présente étude. En d'autres termes, il s'agit de voir comment la pensée diopienne pose les moyens de développer l'Afrique à partir d'une gestion rationnelle des langues nationales.

1.1. La politique linguistique

La politique linguistique diopienne peut se résumer en deux volets : l'action sur les langues et l'action sur la langue.

1.1.1. L'action sur les langues

Dans la perspective diopienne, il s'agit de prendre en compte les plurilinguismes au niveau national et au niveau continental. En d'autres termes, il faudrait concevoir une politique linguistique qui officialise les langues à l'intérieur de chaque État d'une part, et à l'échelle continentale, d'autre part. Et l'on perçoit la pertinence de ce choix dans sa question de départ : « Comment faire pour que, dans le cadre d'un État multinational, chaque État fédéré soit doté d'une expression locale et que l'ensemble soit coiffé d'une langue officielle dans le meilleur des cas ? » (C. A. Diop, 1990, p. 119).

De façon concrète, en s'inspirant de la situation linguistique du Sénégal, l'auteur propose l'élévation du valaf¹ au rang de langue moderne de culture et de gouvernement :

¹ L'on a gardé dans la présente étude la terminologie utilisée par Cheikh Anta Diop lui-même dans ses œuvres.

« Le valaf devra devenir le plus rapidement possible la langue de gouvernement utilisée dans tous les actes publics et politiques(...) » (C. A. Diop, 1974, p. 22).

Pour le niveau continental, c'est-à-dire à l'échelle de l'État fédéral que conçoit l'auteur, l'on ne propose pas une langue précise mais le choix d'une langue africaine de grande extension est implicitement évoqué : « (...) le moment venu, on pourra choisir d'une façon appropriée l'une des principales langues africaines afin de l'élever au niveau de langue unique de gouvernement et de culture à l'échelle du continent » (*op.cit.*, p.23). L'on note à travers ce refus de nommer la langue toute la difficulté liée à la politique linguistique en contexte d'hétérogénéité linguistique, et cela, l'auteur en est conscient : « cependant, il sera possible de choisir une langue africaine qui deviendra une langue gouvernementale. Toutefois, ne nous cachons pas les difficultés que cela présente. » (C. A. Diop, 1990, p. 110). Après avoir défini le statut des langues, il faudrait au niveau pratique procéder à l'instrumentalisation de celles-ci. Cela relève de l'action sur la langue.

1.1.2. L'action sur la langue

S'inscrivant dans la perspective diopienne, P.Diagne (1971, p.372) écrit :

« ainsi une économie qui progresse abrite au moins deux phénomènes. D'une part, une technologie de pointe qui élargit l'horizon de connaissance et de savoir-faire. D'autre part, une langue de diffusion populaire qui renouvelle et adapte au savoir neuf de manière permanente son appareil lexical, ses terminologies, son vocabulaire ».

En d'autres termes, la planification linguistique dans le contexte des pays africains dits francophones doit s'atteler à enrichir les langues nationales de sorte que celles-ci deviennent de véritables leviers du développement. Et plus précisément « il s'agit d'introduire dans les langues africaines des concepts et des modes d'expression capables de rendre les idées scientifiques et philosophique du monde moderne » (C. A. Diop, 1979, p.418). Pour ce faire, Cheikh Anta Diop propose trois sources aux linguistes africains chargés de la planification : 1.L'unité de l'égyptien et des langues africaines : en d'autres termes, il s'agit, par les procédés de dérivation ou de composition, d'enrichir les langues négro-africaines à partir de racines égyptiennes. La langue française n'est-elle pas construite dans une certaine mesure sur une base gréco-latine ? 2. L'emprunt : les mots d'origine occidentale déjà intégrés dans les langues africaines peuvent être acceptés et adaptés au phonétisme des langues nationales ; 3. La

néologie de sens : il s'agit d'exploiter les possibilités internes de la langue, d'étendre le sens de certains mots de la langue nationale. En d'autres termes, les mots de la langue nationale, désignant des choses concrètes peuvent être enrichis afin qu'ils puissent, par le biais de la polysémie lexicale, désigner des réalités abstraites (philosophie, mathématiques, etc.).

Mais qu'est-ce qui, en réalité justifie la valorisation des langues africaines chez Cheikh Anta Diop?

1.1.3. Les justifications d'une officialisation des langues nationales chez Cheikh Anta Diop

Avant toute chose, la nécessité d'une officialisation immédiate des langues nationales participe de la lutte pour la libération culturelle. L'on pourrait dire qu'une telle position est à la source même de la philosophie diopienne de la renaissance africaine. Il y a chez Cheikh Anta Diop, un lien entre langue nationale et performances scolaires. L'auteur note une difficile compatibilité entre la langue française et les réalités socioculturelles de l'apprenant. Les systèmes éducatifs africains ont conservé la pédagogie unilingue qui utilise la langue européenne au détriment des langues locales. De ce fait, ces systèmes éducatifs, malgré les grands sacrifices budgétaires, demeurent moins performants :

« Quant à l'éducation en Afrique, elle dénote trop souvent une copie conforme de l'ancienne école coloniale, badigeonnée sur sa façade, malgré la prise de conscience manifeste à la conférence des ministres africains de l'éducation à Lagos en 1977. L'école reste stérile économiquement car elle est coupée du travail productif, école antidémocratique et élitiste. On consacre 25% du budget pour scolariser 12% des enfants (...) » (J. Ki-Zerbo, cité par R. Chaudenson, *op. cit.*, p. 39).

Par ailleurs, du point de vue psychologique, dès les premières années de la scolarisation, la langue nationale reste adaptée à une évolution normale de l'enfant contrairement à la langue étrangère. La langue européenne constitue une forme de barrière au processus d'apprentissage. Et l'exemple que l'auteur prend est assez illustratif à cet égard :

« Je considère la définition suivante : un point qui se déplace engendre une ligne. Pour qu'un jeune Africain soit à même de recevoir cette définition avec fruit (et, encore, c'est à voir), il lui faut un minimum de 6 ans d'école pour posséder la syntaxe française et connaître assez de vocabulaire. Or, la même définition aurait pu être donnée en valaf (par exemple) à l'enfant de 7 ans le jour de son entrée à l'école ; alors qu'il faut attendre six ans et la lui donner à 13ans ; six ans pendant lesquels on s'est appliqué à lui créer, de

toutes pièces, un instrument d'instruction moins indiqué que celui qu'il possède de naissance. » (C. A. Diop, 1990, p. 35)

L'on comprendra pourquoi, P. Diagne(1971) dans la même perspective dénonce les langues européennes comme des langues *étrangères et inconnues* qui forment chez l'enfant africain un *écran linguistique* tout en lui imposant en dépit de la fragilité de son psychisme, un double effort sur le plan linguistique et cognitif.

1.1.4. Action glottopolitique et politique éducative chez Cheikh Anta Diop

Cheikh Anta Diop a pensé les modalités d'utilisation des langues nationales dans les différents cycles d'enseignement.

- L'enseignement primaire

L'enfant, à cette période, doit apprendre dans sa langue maternelle car le jour même où le jeune Africain entre à l'école, il a suffisamment de sens logique pour saisir le brin de réalité contenu, par exemple, dans l'expression : *un point qui se déplace engendre une ligne* (C.A.Diop,1979). C'est ainsi que l'auteur, partant du fait que toutes les minorités au Sénégal sont bilingues et parlent le valaf, propose l'Introduction de cette langue à l'école primaire. L'auteur s'appuie sur d'autres arguments. En effet, l'on reconnaît la forte distribution démographique et géographique du valaf mais aussi la parenté entre cette langue et les autres langues du Sénégal.

- L'enseignement secondaire et supérieur

L'auteur préconise l'enseignement dans la langue locale de l'apprenant. L'on pourrait y introduire comme matière d'enseignement la langue africaine retenue à l'échelle continentale. Cette langue africaine pourrait au fur et à mesure se substituer aux langues européennes. Et les langues européennes ? Pour Cheikh Anta Diop, ces langues tombent progressivement au rang de langues vivantes facultatives, au niveau du secondaire. Ce maintien à titre transitoire des langues européennes reste un choix stratégique que P. Diagne (1971, p.399) précisera :

« L'usage du français et de l'anglais restera dans nos pays un temps une nécessité. Le sort en est jeté. Notre enseignement supérieur, notre diplomatie politique resteront ici par exemple tributaires du français. Il n'est même pas exclu qu'une coopération étroite puisse s'établir entre l'ancienne métropole et nos nouveaux états sur ce plan. »

Il existe donc une pensée diopienne bien cohérente définie par une exploitation de la théorie linguistique. Dans quelle mesure cette approche glottopolitique diopienne pourrait s'appliquer au contexte burkinabè particulièrement ?

2. QUELLE POLITIQUE LINGUISTIQUE AU BURKINA FASO À LA LUEUR DE LA PENSÉE DIOPIENNE ?

À partir d'un aperçu de la situation linguistique et éducative du Burkina Faso, on pourrait étudier les possibilités de mise en œuvre d'une politique linguistique qui s'inscrit dans la perspective de Cheikh Anta Diop.

2.1. La situation linguistique et éducative du Burkina Faso

Pour Kedrebeogo (*op.cit.*), le Burkina Faso se caractérise par son hétérogénéité linguistique: une soixantaine de langues nationales. N. Nikiéma (2005) note les caractéristiques suivantes : un multilinguisme modérément complexe où la quasi-totalité des langues se retrouvent dans trois grands groupes de langues (gur, manden, ouest-atlantique) ; de grandes disparités démographiques : après le moore qui est parlé par plus de la moitié de la population, les langues les plus parlées concernent 11% ou moins de la population ; l'existence des régions relativement homogènes au plan linguistique (le centre et l'est du pays ; l'émergence d'une langue nationale passeport (le jula) dans la zone la plus hétérogène du pays (le sud-ouest du pays).

Cette soixantaine de langues cohabitent avec le français, la langue officielle. Cette langue officielle est utilisée exclusivement dans les institutions du pays (Administration, Parlement, Justice, Education, etc.). Sur le plan éducatif précisément, les chercheurs lient les mauvaises performances du système à l'usage exclusif de cette langue étrangère. La situation est dépeinte par I. Diallo (2001, p.45-46) en ces termes:

« Ainsi, en considérant le contenu de l'enseignement et le médium linguistique comme les deux faces d'une même médaille, le français serait-il certainement la face la plus importante. Ceci est d'autant plus vrai que le volume horaire total consacré à sa seule acquisition est relativement très élevé. Ce qui alors ne permet pas aux élèves, à la fin du cycle de l'enseignement primaire, d'avoir des connaissances pratiques (...). En somme, pendant le cycle primaire, les élèves se sont surtout évertués à apprendre le français. Et en tant que médium linguistique, cette langue est la cause de nombreux redoublements et d'échecs scolaires. »

Ainsi est clairement confirmée l'idée de Cheikh Anta Diop au sujet de l'inefficacité des langues européennes dans le processus d'enseignement /

apprentissage. C'est au regard de cette situation que bon nombre de chercheurs vont s'inscrire dans la perspective d'introduction des langues locales à l'école. La proposition de N. Nikiéma (2003) constitue un modèle intéressant. En réalité, le choix porté sur ce modèle tient du fait que l'auteur l'a conçu au regard des insuffisances des propositions faites par les modèles antérieurs.

2.2. Le modèle de N. Nikiéma (2003) : limites et perspectives

Il s'agit de présenter d'abord les propositions faites par N. Nikiéma (2003) au regard des limites des propositions antérieures. Par ailleurs, à partir des limites constatées dans l'approche de cet auteur, l'examen de la réflexion de Cheikh Anta Diop en matière de gestion des langues va permettre de redéfinir de nouvelles propositions qui, non seulement s'adaptent aux réalités burkinabè, mais prennent en compte le contexte général africain.

2.2.1. Présentation du modèle de N. Nikiéma (2003)

Après avoir démontré les limites des *propositions de glottopolitique* antérieures faits par les chercheurs burkinabè, N. Nikiéma (2003) conçoit une action sur les langues à trois niveaux : 1. Au niveau étatique : élévation au rang de *langues officielles étatiques* aux côtés du français, et conformément aux recommandations des états généraux de l'éducation, des trois langues qui remplissent au maximum les critères de poids démographique, de couverture géographique et de véhicularité au niveau du Burkina dans son ensemble à savoir : le moore, le jula et le fulfude. 2. Au niveau régional: élévation au rang de *langue régionale officielle* d'une langue moyenne à bonne couverture géographique, qui est relativement bien instrumentalisée: le gulmancema, pour la région de l'est où cette langue est dominante. 3. Au niveau provincial: mise en œuvre d'un *plan d'officialisation* d'un certain nombre de langues nationales qui, pour l'auteur, au regard d'un certain nombre de critères, sont candidates à l'officialisation. L'auteur propose un dizaine de langues : le bisa, le bobo, le bwamu, le dafing / marka , le dagara, le kasim, le lyélé , le nuni, le san et le tamasheq.

Par ailleurs, l'auteur définit les champs et les modalités d'usage des langues. Le modèle didactique proposé dans le cadre de la politique linguistique est un *enseignement bilingue de type additif* : c'est un modèle où, selon l'auteur, l'on emploie

de façon équitable, le français et la langue nationale au primaire. Plus concrètement, il s'agit d'introduire à l'école les langues provinciales, régionales et nationales aux côtés du français comme médiums d'enseignement. Pour les autres langues nationales non officielles, on pourrait les introduire dans le système éducatif mais comme matières d'enseignement. Dans l'enseignement secondaire, seules les langues nationales officielles pourraient être choisies comme matières d'enseignement (par exemple, comme matière facultatives à l'examen du BEPC tout comme à l'examen du baccalauréat et enseignées aux niveaux départemental, provincial, ou régional). Au supérieur, toute langue nationale officialisée ou non peut être objet /matière d'étude.

Pour ce qui concerne *la langue d'intégration sous-régionale / régionale au niveau continental*, l'auteur propose le jula et le fulfulde. Quant à *la langue de communication internationale au niveau continental ou supra-continental*, l'auteur préconise que cette fonction soit assurée par le français qui, selon lui, reste une des langues officielles du pays. Cette répartition des fonctions des langues selon l'auteur permet d'instaurer une certaine complémentarité entre les différentes langues.

2.2.2. Limites du modèle de N. Nikiéma et prise en compte de la perspective glottopolitique diopienne

Il est intéressant avant toute chose de reconnaître la valeur du modèle de N. Nikiéma en ce sens qu'il reconnaît la faillite de la pédagogie unilingue qui exclut les langues africaines au profit du français. La perspective d'une Introduction des langues africaines à l'école est intéressante. Une analyse du modèle montre que, fondamentalement, il s'agit de la seule promotion de la langue européenne qui demeure l'objectif de l'auteur.

Pour ce qui est du choix des langues nationales officielles, l'auteur traduit une volonté de légitimer les micro-nationalismes au lieu de poser les bases d'une unification linguistique véritable au niveau étatique. Il est difficile au Burkina Faso de choisir une seule langue nationale officielle compte tenu de la diversité linguistique. Si le valaf peut être officialisé au Sénégal, cela s'explique non seulement par sa forte véhicularité mais aussi, par le fait que les études linguistiques menées par Cheikh Anta Diop révèlent une parenté linguistique entre cette langue et les autres langues nationales du Sénégal. Au Burkina Faso, la soixantaine de langues nationales se répartissent essentiellement en trois

groupes linguistiques différents : le groupe gur ou voltaïque, le groupe ouest-atlantique et le groupe manden. Ces trois groupes appartiennent tous à la famille Niger-Congo. Il n'y a pas une seule langue nationale au Burkina Faso qui couvre tout le territoire national. De ce fait, le choix des trois langues nationales paraît raisonnable car elles représentent les trois groupes de langues citées : le moore (gur), le jula (manden) et le fulfulde (ouest – atlantique). Et mieux, ces trois langues correspondent à trois grandes aires linguistiques couvrant tout le territoire national. Si ces trois langues couvrent le champ de la communication nationale, pourquoi préconiser encore l'officialisation d'autres langues provinciale et régionales? Dans la perspective diopienne, il est souvent nécessaire d'étouffer les micro-nationalismes et les tentatives d'émiettement linguistique pour faire émerger les langues véhiculaires de grande extension.

En outre, selon Cheikh Anta Diop, le planificateur doit tenir compte de l'existence d'une unité entre les langues africaines. Or, en proposant par exemple l'officialisation du moore au niveau étatique, le gulmancema au niveau régional, le dagara, le lyelé, le kasim, au niveau provincial, le modèle de Nikiéma favorise du coup la promotion des langues issues du même groupe (gur) et ayant parfois beaucoup de similitudes frappantes. L'officialisation d'une seule langue dominante (le moore par exemple), parmi le groupe gur réduirait les difficultés liées à l'hétérogénéité linguistique. L'autre incohérence du modèle de N. Nikiéma est relative au maintien du *statu quo* du français dans le système éducatif. En effet, dans l'enseignement bilingue de type additif (cela suppose une complémentarité équitable entre les langues), les langues nationales doivent être utilisées durant tout le cycle de l'enseignement primaire. Une analyse de la situation révèle que la pédagogie employée privilégie un emploi exclusif de la langue nationale dès le début du cycle et un usage total du français durant les dernières années. En d'autres termes, la langue nationale est utilisée comme un tremplin pour acquérir le français : c'est ce que M. Daff (2007) désigne comme une *complémentarité de subordination*. L'on pourrait dans la perspective diopienne retenir les trois langues nationales (moore, jula, fulfulde) comme langues d'enseignement / apprentissage et réduire au fur et à mesure durant la scolarisation le champ d'utilisation du français dans les situations didactiques.

Au secondaire tout comme au supérieur, le modèle de N.Nikiéma consacre la suprématie de la langue française. En effet, au secondaire, les langues nationales ne sont utilisées qu'en tant que simples matières d'enseignement /apprentissage. Par ailleurs, aux examens du BEPC et du baccalauréat, les langues nationales constituent des matières facultatives. Dans cette situation, l'apprenant aura-t-il la motivation d'apprendre une langue dans laquelle il ne sera pas obligé de subir une évaluation ? L'option de faire des langues nationales de simples matières d'études ou de matières facultatives non seulement contribue à créer une représentation péjorative à leur égard, mais consacre du coup le prestige de la langue européenne. C'est la même perspective au supérieur où les langues nationales officialisées ou non deviennent de simples matières d'études. À travers les propositions de Cheikh Anta Diop, l'on pourrait, au secondaire introduire les trois langues nationales étatiques (le moore, le jula et le fulfulde) en fonction de leurs zones d'influence respectives. À long terme, ces langues vont remplacer le français qui deviendra une matière d'enseignement ; ces trois langues que sont le moore, le jula et le fulfulde peuvent devenir des médiums et des matières d'enseignement au supérieur.

Mais Nikiéma reconnaît au français seul le statut de *langue de communication internationale au niveau continental ou supra-continental*. L'on ne parle pas d'intégration au niveau continental mais de communication. Où sera l'instance politique qui définira cette politique linguistique ? Il est clair que l'auteur ne pose pas en réalité la question de l'unification linguistique et tout laisse croire que l'objectif poursuivi reste l'usage des langues africaines comme simples moyens d'intercompréhension.

En outre, il est paradoxal que l'auteur évoque la communication internationale au niveau continental en ne citant pas des langues comme le swahili, le hausa, le yoruba etc. Le français, selon l'auteur est la seule langue qui puisse assumer cette fonction. Or l'on sait que Cheikh Anta Diop a montré la nécessité d'élever une langue africaine au rang de langue continentale. Bon nombre d'auteurs africains mais aussi européens de bonne foi ont également reconnu cette exigence pour les peuples africains. En effet, P. Diagne (1963) s'inscrit dans une *politique des grandes aires linguistiques* fondée sur l'officialisation des langues africaines de grande extension ; G. Manessy (1964) évoque la possibilité d'une unification linguistique de l'Afrique à travers les *langues africaines de*

commerce. J. Chevrier (1999), abordant une possibilité de développer une littérature africaine en langues nationales voit également l'unité de l'Afrique autour des *langues véhiculaires*. Tous ces auteurs font référence aux langues africaines de forte extension : swahili, manding, haussa, etc.

Mais pourquoi la plupart des auteurs africains pensent exclure les langues africaines lorsque l'on évoque les langues de communication internationale ? Certaines parmi les langues européennes telles que le français, l'allemand, l'espagnol, l'italien, etc. n'ont pas forcément plus de pays locuteurs ou de locuteurs que certaines langues africaines au niveau africain ; cependant elles sont dites internationales. Ou bien les chercheurs ont-ils une vision eurocentriste des choses au point que l'adjectif « internationale » a perdu son sens de départ « entre plusieurs nations » pour devenir « entre plusieurs nations y compris les nations européennes » ? Dans cette vision réductrice des faits, il est tout à fait logique que le swahili parlé par plus de 250 millions d'hommes, soit environ le quart de la population de l'Afrique au sud de l'Equateur (G. Manessy, 1964) reste une langue nationale simplement. En évitant volontairement la question de l'unification du continent africain à partir des langues africaines, tout en posant la question d'une intégration ou d'une communication internationale à partir du français, le modèle de Nikiéma, clairement, offre une chance à l'évolution et au rayonnement des langues européennes en Afrique.

Par ailleurs, en l'absence d'une instance politique sous-régionale fiable (les langues de travail de la CEDEAO sont des langues européennes)² et d'une organisation politique digne de ce nom au niveau africain (à l'UA également, les langues de travail sont des langues européennes³) les propositions de N. Nikiéma n'ont pas de chance d'être appliquées. C'est pourquoi dans la perspective diopienne se pose la nécessité de créer un État fédéral d'Afrique noire sur le modèle de l'ex-URSS. La langue africaine que l'on aura retenue au niveau continental pourrait devenir une matière d'enseignement au secondaire au Burkina Faso et remplacer l'allemand, l'espagnol ou

² La charte de cette institution recommande l'utilisation du français, de l'anglais et du portugais comme langues de travail ; aucune langue africaine de la sous-région n'y a été mentionnée !

³ La charte de l'Union africaine (article 25) recommande comme langues de travail le français, l'anglais, le portugais et l'arabe et si « possible » les langues africaines, sans précision. L'on note dans cette attitude des dirigeants africains une volonté manifeste de valoriser les seules langues européennes.

l'arabe. Mais un certain nombre de questions pourraient se poser à cet effet. La première est relative à la création de l'État fédéral africain sous le modèle soviétique, préalable selon Cheikh Anta Diop à tout processus d'unification linguistique. Cela d'une certaine manière ne pose-t-il pas la question de la véritable indépendance des États africains ? L'échec du projet unitaire de certains pères fondateurs de l'Unité Africaine comme K.N'Krumah était évident si l'on mesure bien non seulement les accords et les pactes qui liaient (et qui lient toujours) individuellement les États africains à la France mais également les dissensions internes qui opposent ces différents États ; déjà à la conférence du 25 mai 1963 à Addis- Abbeba qui avait pour but de jeter les bases de cette unité africaine, on notait une autre intention dans les propos de certains dirigeants comme David Dacko :

« Mais aussi ferme que soit notre volonté d'atteindre l'unité de l'Afrique, nos nations respectives ont, individuellement ou groupés, signé des accords de coopération, soit entre elles, soit avec d'autres puissances. Et à présent, il faut l'avouer, notre organisation administrative ou politique, économique et sociale est dictée par ces accords de coopération. Nous ne saurions les dénoncer du jour au lendemain sans exposer l'Afrique à une crise générale, dont les conséquences nombreuses, difficilement appréciables seraient déroutantes...et ce n'est pas le but de notre mission à Addis-Abbeba » (cité par A. Kabou, 1991, p. 194)

La dépendance vis-à-vis des puissances extérieures dans ce passage non seulement est reconnue mais admise comme une nécessité. Mais il est tout à fait clair qu'entreprendre un projet d'unification semble être avant tout une question politique avant d'être une question linguistique. Et cette question politique suppose une indépendance réelle, une indépendance qui permette de se passer de la domination des puissances extérieures et de concevoir librement les grandes orientations de l'émergence. Mais cette indépendance politique doit être pensée également au niveau national ; car, malgré les déclarations et les discours politiques sur la nécessité de promouvoir et d'officialiser les langues nationales, des pays africains comme le Burkina Faso n'osent remettre en cause l'hégémonie de la langue européenne dans les institutions étatiques. Les programmes de l'éducation restent orientés selon des modèles pensés et dictés de l'extérieur, et à juste titre : le financement de ce secteur n'est-il pas supporté en grande partie par l'aide extérieure (Lange, 2006) ?

Conclusion

L'étude de l'œuvre de Cheikh Anta Diop laisse voir une approche sociolinguistique cohérente des situations linguistiques étatiques et continentales. Cette perspective de l'auteur est susceptible d'application dans une situation plurilingue complexe comme celle du Burkina Faso. Mais cela suppose une véritable indépendance politique de la domination extérieure. Dans ce sens, ne doit-on pas commencer, d'abord, par remettre en cause le modèle politique et économique dominant, à savoir le modèle capitaliste et sa doctrine néolibérale dont l'influence reste plus accentuée dans le secteur éducatif ?

Références bibliographiques

BAYLON, Christian, 1991, *Sociolinguistique, société, langue et discours*, Paris, Nathan.

CALVET, Louis – Jean, 1999, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachettes Littératures.

CHAUDENSON, Robert, 2000, *Mondialisation : la langue française a-t-elle encore un avenir ?*, Paris, AIF-Dididier Erudition.

CHEVRIER, Jacques, 1999, *La littérature nègre*, Paris, Armand Colin.

DAFF, Moussa, 2007, « Enseignement bilingue en Afrique noire. Propositions de partenariat didactique en milieu plurilingue africain », In Chaudenson (Ed.), *Adaptation de la didactique des langues à la diversité culturelle* (pp. 27-40), Paris, l'Harmattan.

DIAGNE, Pathé, 1963, « Linguistique et culture en Afrique », *Présence Africaine*, (n° 46, 2è trimestre), p. 52-63

DIAGNE, Pathé, 1971, « Langues africaines, développement économique et culture nationale », *Présence Africaine*, (n° spécial), p. 370-407

DIAGNE, Pathé, 1997, Cheikh Anta Diop et l'Afrique dans l'histoire du monde, Paris, Sankoré / l'Harmattan.

DIALLO, Issa, 2001, « L'impact de la langue française dans l'enseignement primaire au Burkina », In Kuupole (Ed.), *New trends in languages in contact in West Africa*, Actes du 2e colloque interuniversitaire sur la coexistence des langues en Afrique de l'Ouest, 24-25 novembre 2000, Cape Coast, pp. 32-48.

DIOP, Cheikh Anta, 1974, *Les fondements économiques et culturels d'un Etat fédéral d'Afrique noire*, Paris, Présence Africaine.

DIOP, Cheikh Anta, 1979, *Nations nègres et culture II.*, Paris, Présence Africaine.

DIOP, Cheikh Anta, 1990, *Alerte sous les tropiques*, Paris, Présence Africaine.

KABOU, Axelle, 1991, *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, Paris, l'Harmattan.

KEDREBEOGO, Gérard, 1998, « La situation linguistique au Burkina Faso, In CSI (Ed.), *Médias, démocratie et langues nationales*, Actes du séminaire-atelier tenu à Ouagadougou du 19 au 21 octobre 1998, pp.101-120.

LABOV, William 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Les éditions de minuit.

LANGÉ, Marie-France, 2006, « École et mondialisation », *Cahiers d'études africaines*, [http:// etudesafricaines.revues.org/194](http://etudesafricaines.revues.org/194) ; DOI : 10.4000/etudesafricaines.194

MANESSY, Gabriel, 1964, « Les langues négro-africaines de grande extension et l'unification de l'Afrique noire », In: *L'Homme*, tome 4 n°3, pp.71-86; http://www.persee.fr/doc/doc/hom_0439-4216_1964_num4_3_366667

NIKIEMA, Norbert, 2005, « Les langues nationales dans l'administration pour la bonne gouvernance et la participation démocratique », In Napon (Ed.), Actes du 5^e colloque interuniversitaire sur la coexistence des langues en Afrique de l'Ouest, Ouagadougou 27-30 septembre 2004, *Cahiers du CERLESHS*, (5^e numéro spécial), Université de Ouagadougou, pp.45-72.

NIKIEMA, Nikiéma, 2003, « Contribution aux propositions de glottopolitique pour le Burkina multilingue », In Nikiéma & Salo (Eds.), *Mélanges en l'honneur des professeurs Ambroise ZAGRE et Gali MEDA à l'occasion de leur départ à la retraite*, *Cahiers du CERLESHS* (numéro spécial), Université de Ouagadougou, pp. 173-202.